



# PROCES-VERBAL

## Commission Fédérale du Futsal - Section Compétitions

---

**Réunion du :** Lundi 14 avril 2025  
**à :** 14h00

---

**Président :** M. COUCHOUX

---

**Présents :** MM. BETTREMIEUX (COMEX) - DELFORGE (BELFA) - CARRUS - DELBEKE - COQUEMA - FAUTRAD - SABANI (représentant clubs nationaux) - MOREL (DTN)

---

**Excusés :** MM. VOISIN - BECRET (CFDN)

---

**Assistent :** MM. COUDRAY - NESPOUX - VAICHERE (DCN)

---

En préambule, la Commission adresse ses vœux de prompt rétablissement à Bertrand VOISIN suite à ses récents soucis de santé.

Par ailleurs, le Président et les membres souhaitent féliciter :

- l'Equipe de France Futsal U19 pour son parcours de qualification à l'Euro Futsal U19 de l'UEFA 2025 malgré une élimination face au Portugal, champion d'Europe en titre.
- l'Equipe de France A Futsal pour sa dernière victoire face à la Bulgarie dans son groupe de qualification à l'Euro Futsal de l'UEFA 2026 et lui souhaite une pleine réussite à l'occasion du dernier match décisif en Géorgie ce mercredi 16 avril 2025.

### 1. COUPES NATIONALES FUTSAL

La Commission,

Prend connaissance de la liste des équipes qualifiées à l'issue des quarts de finale des compétitions suivantes qui se sont déroulées les week-ends du 29 mars et du 05 avril 2025 :

- Coupe Nationale Futsal - Trophée Michel Muffat-Joly
- Coupe Nationale Féminine Futsal
- Coupe Nationale U18 Futsal

Par ailleurs, compte tenu des tirages réalisés le mercredi 05 mars 2025, prend connaissance de la programmation des demi-finales comme suit :

Coupe Nationale Futsal - Trophée Michel Muffat-Joly le samedi 26 avril 2025 :

- Match n°1: Kremlin-Bicêtre Futsal / Sporting Club Paris
- Match n°2 : Etoile Lavalloise FC / Nantes Métropole Futsal

Coupe Nationale Féminine Futsal, le samedi 10 mai 2025 :

- Match n°1 : Diamant Futsal / AS Rennes Futsal
- Match n°2 : FC Vesoul / Bergerac Périgord FC

Coupe Nationale U18 Futsal, le samedi 26 avril 2025 :

- Match n°1 : Dijon Métropole Futsal / AS Villers Houlgate
- Match n°2 : Hibou Académie / Paris Futsal

## **Courriel AS Casinca**

La Commission,

Considérant le courriel du club de l'AS Casinca daté du 17 mars 2025 demandant une aide supplémentaire pour son déplacement en 8<sup>ème</sup> de finale de la Coupe Nationale Féminine Futsal à Strasbourg, le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025,

Considérant que les modalités financières étant définies en début de saison, il ne peut être fait de cas particulier pour des raisons d'équité vis-à-vis des autres clubs,

Considérant par ailleurs que l'aide versée par la FFF participe aux frais de déplacements des équipes, et n'est en aucun cas une prise en charge intégrale des frais supportés par le club visiteur,

Par ces motifs,

Dit ne pouvoir répondre favorablement à la demande du club de l'AS Casinca.

## **2. CHAMPIONNAT DE FRANCE D1 FUTSAL**

### **Classements**

La Commission prend connaissance des classements du championnat et des buteurs à l'issue de la 17<sup>ème</sup> journée de D1 Futsal et note qu'une procédure est en cours sur la rencontre Toulon Elite Futsal / Kremlin Bicêtre Futsal du 05 avril 2025.

### **Equipements FC Kingersheim**

La Commission,

Rappelant le courriel transmis par le club FC Kingersheim le 05 mars 2025, faisant suite à l'amende reçue par la Commission lors de sa réunion du 12 février 2025, dans lequel le club s'engageait à répondre aux obligations en matière d'équipement définies à l'article 17 du Règlement du Championnat de France Futsal, le club ayant fait le choix en début de saison de porter des maillots Nike fournis par la FFF,

Constata que les joueurs du FC Kingersheim ont bien porté des maillots Nike sur les journées de Championnat de France D1 Futsal suivant ce courriel, à savoir les 15 mars (J15), 22 mars (J16) et 05 avril 2025 (J17).

### **Equipements Hérouville Futsal**

La Commission,

Rappelant sa décision du 12 février 2025, à savoir une amende de 300 euros au club d'Hérouville Futsal conformément à l'article 17 du Règlement du Championnat de France Futsal, au motif que ce dernier ne faisait pas porter à ses joueurs depuis le début de saison les maillots Nike fournis par la FFF contrairement au choix qu'il avait fait lors de son engagement en Championnat de France D1 Futsal pour la saison 2024/2025,

Considérant par ailleurs qu'à l'occasion de cette décision, il avait été rappelé au club d'Hérouville Futsal ses obligations en matière de port d'équipements pour le reste de la saison de D1 Futsal,

Considérant que le club d'Hérouville Futsal a par la suite continué à faire porter à ses joueurs des maillots d'un autre équipementier, sans tenir compte de la décision et du rappel de la Commission,

Considérant que depuis la date du 12 février 2025, le club d'Hérouville Futsal a disputé 5 rencontres de Championnat de France D1 Futsal aux dates du 15 février (J13), 22 février (J14), 15 mars (J15), 22 mars (J16) et 05 avril 2025 (J17),

Par ces motifs, et en application de l'article 17 alinéa 1 du Règlement du Championnat de France Futsal,

Décide d'infliger au club d'Hérouville Futsal une amende d'un montant de 400 euros par match en infraction, soit cinq matchs pour une amende totale de 2.000 euros qui sera directement débitée sur le compte fédéral du club.

Par ailleurs, rappelle une nouvelle fois le club d'Hérouville Futsal à ses obligations en faisant porter les maillots NIKE qui lui ont été fournis, à sa demande officielle, en début de saison par la FFF pour tous ses matchs du Championnat de France D1 Futsal 2024/2025 jusqu'au terme de la saison, le club s'exposant à de nouvelles sanctions dans le cas contraire.

### **3. CHAMPIONNAT DE FRANCE D2 FUTSAL**

#### **Classements**

La Commission prend connaissance des classements des groupes A et B, respectivement à l'issue de la 17<sup>ème</sup> et de la 15<sup>ème</sup> journée de D2 Futsal.

#### **Rencontre Elsass Pfastatt Futsal / Plaisance Pibrac Futsal**

La Commission,

Pris connaissance du rapport du délégué de la rencontre du Championnat de France D2 Futsal Elsass Pfastatt Futsal / Plaisance Pibrac Futsal du 05 avril 2025 relatant l'absence totale d'organisation, notamment dans l'accueil des officiels ou la coordination de la rencontre,

Par ces motifs,

Rappelle le club Elsass Pfastatt Futsal aux devoirs de sa charge en sa qualité de club recevant et organisateur de ses rencontres de championnat à domicile.

Par ailleurs, informe le club Elsass Pfastatt Futsal qu'il s'expose à des sanctions en cas de nouveaux manquements organisationnels.

### **4. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES**

La Commission fait le point sur les propositions de modifications réglementaires sur les compétitions nationales Futsal pour la saison 2025/2026 qui seront soumises à la validation des instances fédérales.

## 5. AMENDES AUX CLUBS

La Commission,

Inflige une amende aux clubs suivants :

Club	N° Affil.	Champ	Match	Date	Motif	Montant
Paris Acasa Futsal	552779	D1	Paris Acasa Futsal / FC Kingersheim	22/03/2025	Non saisie de la Feuille de Recette	35 €
Etoile Lavalloise FC	852483	D1	Etoile Lavalloise FC / Paris Acasa Futsal	05/04/2025	Non saisie de la Feuille de Recette	35 €

Ces amendes seront directement débitées sur le compte fédéral du club.

### Etoile Lavalloise FC

La Commission s'étonne de l'absence systématique de saisie de la feuille de recette pour les rencontres à domicile du club de l'Etoile Lavalloise FC depuis le début de saison et transmet à la DNCG pour information.

## 6. DIVERS

### Calendrier des compétitions nationales Futsal - Saison 2025/2026

La Commission décide d'arrêter les dates de reprise des Championnats de France D1 et D2 Futsal de la manière suivante :

- Championnat de France D1 Futsal : le samedi 06 septembre 2025
- Championnat de France D2 Futsal : le samedi 27 septembre 2025

Par ailleurs, le projet de calendrier des Compétitions Nationales Futsal 2025-2026 (Championnats de France Futsal de D1 et de D2, Coupe Nationale Futsal - Trophée Michel Muffat-Joly et Phase d'Accession Interrégionale Futsal) sera prochainement soumis au Bureau de la LFA pour validation.

### Ballons Championnats de France Futsal - Saison 2025/2026

La Commission prend note que les ballons fournis pour les Championnats de France de D1 Futsal et de D2 Futsal pour la saison 2025/2026 seront des ballons Select Super TB (40/club en D1 ; 20/club en D2).

\*\*\*\*\*

La prochaine réunion de la Commission est fixée au jeudi 12 juin 2025 à 10h00 en présentiel.

\*\*\*\*\*

**Le Président**  
**P. COUCHOUX**

**Le Secrétaire de séance**  
**C. COQUEMA**